L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

A TRAVERS LA VILLE

PROCÈS-VERBAL POUR IVRESSE

Un procès-verbal a été dressé à la charge de Mme Valentine Rousseaux, 46 ans, sans profession, demeurant 43, rue de Croix et qui a été trouvée en état d'ivresse dans la rue Crouy.

SOYEZ EN RÈGLE

Des inspecteurs de la sûreté ont dressé des procès-verbaux pour défaut d'affichage des prix à Mme Marie Lieebert, 51 ans, marchande de légumes, 67, rue de Lille et à M. Baudry, alimentation générale, rue de Lille.

LA MACHINE A COUDRE PROVENAIT D'UN VOL

Mme Julie Potteau, 39 ans, demeurant rue Henri Lefebvre, cour Vroman, possédait une machine à coudre dont elle ne put indiquer précisément l'origine. Aux inspecteurs de la sûreté qui lui ont demandé la provenance après un interrogatoire elle reconnut qu'elle avait acheté cet objet à un M. Léopold Vanderberghe actuellement détenu à Loos pour vol. La machine à coudre provenait du pillage des Etablissements Leclercq-Dupire à Wattrelos en mai 1940. Mme Potteau a été laissée en liberté.

VOL DE CHARBON

Mme Stripe née Gabrielle Knockaert, 26 ans, piqûrière, 245, boulevard de Fourmies appartement N° 7 a porté plainte contre inconnu pour vol de 50 kgs de charbon commis dans sa cave.

DES VICTUAILLES SANS TICKET

M. Thielemans, 40 ans, qui tient un magasin d'alimentation 130, rue Monge, a porté plainte pour vol de 38 boîtes de conserves de maquereaux, 36 paquets d'entremets vanillés et du Yoghourt. Ce vol qui a été opéré au cours de la nuit du 29 au 30 dans le garage du plaignant lui occasionne un préjudice de 430 francs.

TOUJOURS LES VÉLOS

Mercredi, un peu avant midi, on a volé dans la rue des Fabricants, la bicyclette qui avait été déposée contre une façade par Mlle Lucette Grosse, 18 ans, sans profession, 185 rue Jean Jaurès, à Croix.

Un oubli

Avez-vous pensé à prendre avant votre repas, votre cachet de Frileuse ? Une cure de cachet de Frileuse est indispensable après une grippe, en cas d'anémie ou de fatigue. Préparés par un docteur en Pharmacie, les cachets de Frileuse sont en vente chez votre pharmacien. 10101

Paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 3 mai, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant :

à 8 h. 55, de 6.804 B à 12.313 ; à 9 h. 20, de 12.314 à 17.564 ; à 9 h. 45, de 17.565 à 22.565 ; à 10 h. 10, de 22.566 à 25.761 ; à 10 h. 35, de 25.762 à 28.420 ; à 11 h., de 28.421 à la fin. Bureaux fermés samedi après-midi.

CASINO
SAMEDI, MATINÉE à 3 HEURES
L'AMOUR FATAL
avec Edwige Feuillère, Jean Chevrier, Larquey et Aimos et en 1re partie
Actualités - 3 chansons, 3 époques
SOIRÉE à 7 HEURES
DIMANCHE, permanent de 14 à 22 h.
LUNDI, Matinée à 3 heures
2505

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES

Le paiement des retraites ouvrières, échéance du 1er mai, aura lieu aux jours et heures désignés ci-après :

Caisse Nationale : Perception de Roubaix-Ouest, samedi 3 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; Perception de Roubaix-Est, lundi 5 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Samedi 3 mai, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, au service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (square Wibaux).

RECENSEMENT DES PRISONNIERS DE GUERRE

Le Centre National d'Informations pour les prisonniers de guerre a prescrit un recensement général de ces derniers.

En conséquence, les retardataires sont tenus de se présenter à la Mairie (Bâtiment Central) Bureau des allocations militaires, le samedi 3 mai, de 8 h. à 11 h. 30.

Ces personnes doivent se munir du livret de famille ; de l'adresse militaire du prisonnier avant sa capture ; de son adresse de prisonnier ; d'une pièce d'identité justifiant de son degré de parenté avec le prisonnier.

FUNÉRAILLES

HÉNIN-LIÉTARD. — M. et Mme BERNARD-LEDIEU, ses enfants ;
M. Jean BERNARD ;
M. et Mme MARTIGNY-BERNARD et leur fille ;
Mlle Elise BERNARD ;
M. Pierre BERNARD ;
M. André BERNARD, ses petits-enfants et arrière-petite-fille ;
Mme GRUYELLE-CAZIER ;
Mme SAUVAGE-BERNARD et ses enfants ;
La Famille des feux GRUYELLE-GRUYELLE ;
La Famille des feux BERNARD-BRIDOUX, ses belles-sœurs, neveux et nièces ;
Les Familles GRUYELLE-LIENARD et BERNARD ;
Mlle Adèle MARCHAND, sa fidèle gouvernante ;
Mlle Flore MARCHAND, sa dévouée garde-malade ;
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Amédée BERNARD
Née Louise GRUYELLE
Membre des œuvres paroissiales

pieusement décédée, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, à Hénin-Liétard, dans sa 83e année.

Ils vous prient d'assister au **Convoi, Service et Funérailles solennels**, qui auront lieu le **samedi 3 mai, à onze heures et quart**, en l'**église Saint-Martin**, sa paroisse, d'où le corps sera conduit au cimetière, pour y être inhumé dans le caveau de famille.

Assemblée à la chapelle mortuaire de l'église, à dix heures trois quarts.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.

Cet avis tient lieu de faire-part.

33836

POUR LES PRISONNIERS

Le concert pour les prisonniers roubaisiens, donné au café Pandore par le Comité de secours aux prisonniers qui a son siège à la Rotonde, s'annonce comme un grand succès. Comme nous l'avons annoncé, le Comité a obtenu le concours des meilleurs artistes de la région et le public ferait bien de retenir ses places à l'avance à la Rotonde, où la location, qui se couvre assez vite, est ouverte.

J'apporte la santé

De nos jours, notre alimentation est de plus en plus chimique ; il est indispensable de corriger ce défaut alimentaire par l'absorption quotidienne de sucs de fleurs et de plantes des champs. Voilà pourquoi, avec le parfum de la campagne, une tasse de Thé des Familles apporte chaque soir la santé. Le Thé des Familles médicinal, célèbre tisane aux 18 plantes, est en vente chez votre pharmacien. 10101

ETAT CIVIL

Publications. — Emile Bajot, coupeur, 56, rue de Thionville, à Croix et Simone Delcourt, confectionneuse, 17, rue du Vivier ; Bernard Wolf, employé, 40, rue Jules Ferry, à Leers et Renée Florquin, bobineuse, 23, rue Léon Allart ; Jules Gilmé, manœuvre, 2, rue St-André et Lucienne Mistiaen, soigneuse, 180, rue de l'Alma, cour Thomas, 8.

Décès. — Alfred Blancholn, 69 ans, 85, avenue Alfred Motte ; Henri Roussel, 80 ans, 209, rue de Leers ; Georges Caucheteux, 61 ans, 17, rue St-Roch.

GERARDIN anc. commiss. police Paris (Montmartre), Recherches, Enq., Rens. tte nat., 9, r. Eug. Carrière, Paris (18e). 11396

WASQUEHAL

Supplément de pain et de sucre pour les futures mamans

Par suite d'une récente circulaire préfectorale, les services du ravitaillement sont maintenant en mesure de délivrer des tickets supplémentaires de pain et de sucre aux futures mamans.

Les femmes enceintes obtiendront pour la période des six derniers mois une augmentation de 100 grammes de pain par jour et de 450 grammes de sucre par mois. Se munir d'un certificat médical ou de la sage-femme et du numéro de la carte de ravitaillement. D'autre part, les enfants de moins de 2 ans obtiennent également un supplément de sucre mensuel de 450 grammes. Pour obtenir ce supplément, présenter à la salle des fêtes, rue Jean Macé, le livret de famille et la petite carte de ravitaillement.

La danse est interdite. — En tournée de nuit dans les quartiers du Centre de Wasquehal, le brigadier de police Thobois a dressé une contravention à la charge de Mme Bryssinck née Gisèle Moreau, cabaretière, 6, rue Pasteur à Wasquehal en face de la Filature du Nord où une douzaine de couples s'adonnaient au plaisir de la danse au son d'un jazz entraînant, mardi vers 22 h.

M. Mathan, commissaire de police tient à prévenir les cafetiers que s'il est momentanément autorisé à jouer de la musique dans les établissements publics, la danse est et demeure interdite.

En cas de récidive les tenanciers d'établissements où l'on danse, verront prendre une mesure définitive de fermeture de leur maison.

Le contrôle de la répartition des denrées. — Pour permettre au service du ravitaillement général de suivre et contrôler la répartition des denrées délivrées contre tickets, les commerçants chargés d'approvisionner la population sont priés de rapporter à la Mairie, 2e guichet, pour le 2 mai à 16 h. la feuille mensuelle contenant le compte rendu des opérations du mois d'avril.

Mutilés et invalides du travail. — Dimanche 4 mai de 10 h. à midi, permanence de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail, au siège de la section locale, café Deschodt Ottevaere, 47 rue de Maubeuge à Croix.

A la Caisse « La Famille ». — Pour le Centre, le secrétariat 18, rue Victor sera ouvert samedi 3 mai de 14 à 15 h. pour le paiement des prestations. Au Capreau, la permanence 1, rue de Roubaix, fonctionnera dimanche 4 mai de 9 à 10 h. dans le même but.

Choisissez votre épicier. — Par suite d'instructions reçues des services du ravitaillement départemental, la population est informée qu'elle doit se faire inscrire obligatoirement avant le lundi 5 mai chez l'épicier de son choix. Cette inscription ne comptera que pour les distributions à intervenir pour les mois de juin et suivants.

Par conséquent, toute personne changeant de fournisseur devra remettre ses cartes pour mai et retirer le ravitaillement de ce mois chez l'épicier où elle est actuellement inscrite.

De leur côté, les épiciers pourront se procurer au bureau de ravitaillement, rue Jean Macé, des nouveaux imprimés et des feuilles de collage de tickets. Ces nouvelles listes devront être établies par ordre numérique des cartes de ravitaillement.

Les soupes populaires. — Samedi 3 mai, distribution des bons de soupes populaires pour la semaine du 4 au 10 mai, de 9 à 11 h. à la salle des fêtes, rue Jean Macé, pour le Centre et de 14 h. 30 à 16 h. 30 à la salle annexe, rue de Roubaix pour le Capreau.

Au Club des Pingouins Wasquehaliens. — Le match mettant aux prises l'équipe fanion des Pingouins Wasquehaliens et l'équipe correspondante du P.P. Club d'Annappes (Recueil), s'est déroulé sur les tables du siège, Café du Monument, 2, place de la République. Après un match très disputé, les jeunes « Pingouins » enlevèrent la décision devant leurs courageux adversaires par le score de six victoires à 3. Quant à l'équipe « Cadets » en déplacement au Celtic-Club de Wattrelos, elle triompha, elle aussi, par 5 victoires à 4.

Dimanche 4 mai, l'équipe 1re se déplacera au Sart pour rencontrer l'équipe du P.P.C. du Sart. Rendez-vous au siège, à 9 heures.

L'équipe B rencontrera sa correspondante de l'A.S.R. à 10 h., à Roubaix. Rendez-vous des équipiers à 9 h., au siège, 22, place de la République. L'équipe « Cadets » ira à Roubaix pour matcher l'équipe du P.P.C. Saint-Martin. Rendez-vous à 9 h., au local pour se rendre en groupe à Roubaix.

CROIX

LE RAVITAILLEMENT DES EPICERIES

On nous communique de la mairie :

La répartition des denrées chez les épiciers continue d'avoir lieu au ravitaillement par les soins de la société Roubaisienne d'alimentation, seule maison agréée par le syndicat de l'épicerie en gros, pour la ville de Croix. Aucune autre grossiste n'est qualifié pour ravitailler les épiciers de Croix.

Un vol de bois. — Mardi matin, le garde Fremaux surprenait rue de la Makellerie un individu porteur de deux madriers. Il l'interpella pour lui demander la provenance de cette charge de bois. L'amateur de matériaux de construction dut avouer qu'il avait fait une visite intéressée dans une maison inhabitée, au 10 de la rue de la Makellerie, où il avait dérobé les deux madriers.

Conduit au commissariat de police et après vérification de son identité, Lucien Derveaux, 30 ans, débourreur, demeurant 28, rue du Nord, a fait l'objet d'un procès-verbal pour pillage.

Des poireaux disparaissent. — M. Etienne Blonde, 63 ans, quincailler, demeurant 78, rue Chevreul, possède un jardin en bordure de la rue Saint-Venant. Mardi en se rendant sur son champ, il s'est aperçu que des maraudeurs avaient dérobé 200 poireaux et que dans leur précipitation ils avaient dérobé une bonne centaine.

Plainte a été dérobée devant M. Mathieu, commissaire de police.

Ouvriers travaillant en Allemagne. — Une récente décision des autorités allemandes vient de porter à 20 kilos, le poids maximum des colis envoyés aux ouvriers travaillant en Allemagne. Il ne peut être envoyé plus d'un colis tous les deux mois. Pour l'envoi de ces colis tous renseignements sur la contenance et la rédaction des adresses seront donnés à la mairie (1er étage bureau 1). De plus tout dépôt de colis à la gare doit être accompagné d'une attestation du maire de la commune, délivrée, par le même bureau.

Avis aux boulangers. — MM. les Boulangers sont informés qu'ils auront à refuser les tickets de pain portant les Nos 2628 et qui ont été perdus par le titulaire.

Seuls les tickets portant ce même numéro avec la mention « duplicata » écrit en rouge seront acceptés.

Union des Mutilés de guerre. — L'assemblée générale aura lieu dimanche 4 mars, à 16 heures, au café Saint-Paul, place de la Liberté.

Société de gymnastique « La Patriote ». — Dimanche 4 mai, à 11 h., chez M. R. Dujardin, Café du Gymnase, réunion des gymnastes de l'actif et des anciens.

La retraite aux vieux travailleurs salariés. — Toute personne désirant obtenir des renseignements au sujet de la Retraite des vieux travailleurs salariés pourra s'adresser à la mairie, bureau des Archives, les mercredi, jeudi matin et vendredi de chaque semaine à l'exception de tout autre jour.

WATTRELOS

Paiement des allocations militaires

En vue du paiement des allocations militaires de la 2e quinzaine d'avril 1941, les allocataires sont priés de se présenter aux jours et heures indiqués ci-dessous, au Bureau de Postes de Wattrelos, munis de leur certificat d'admission, de leur coupon rempli et détaché, et de 5 fr. de monnaie :

Samedi 3 mai. — De 9 h. 30 à 10 h., 1 à 75 ; 10 à 100 h. 45, 76 à 225 ; 14 h. 30 à 15 h., 226 à 300 ; 15 à 16 h., 301 à 450 ; 16 à 16 h. 45, 451 à 600.

Lundi 5 mai. — De 9 h. 30 à 10 h., 601 à 675 ; 10 à 10 h. 45, 676 à 825 ; 14 h. 30 à 15 h., 826 à 900 ; 15 à 16 h., 901 à 1.050 ; 16 à 16 heures 45, 1.051 à 1.200.

Mardi 6 mai. — De 9 h. 30 à 10 h., 1.201 à 1.275 ; 10 à 10 h. 45, 1.276 à 1.425 ; 14 h. 30 à 15 h., 1.426 à 1.500 ; 15 à 16 h., 1.501 à 1.650 ; 16 à 16 h. 45, 1.651 à 1.800.

Mercredi 7 mai. — De 9 h. 30 à 10 h., 1.801 à 1.875 ; 10 à 10 h. 45, 1.876 à 2.025 ; 14 h. 30 à 15 h., 2.026 à 2.100 ; 15 à 16 h., 2.101 à 2.250 ; 16 à 16 h. 45, 2.251 à 2.400.

Jeudi 8 mai. — De 9 h. 30 à 10 h., 2.401 à 2.475 ; 10 à 10 h. 45, 2.476 à 2.625 ; 14 h. 30 à 15 h., 2.626 à 2.700 ; 15 à 16 h., 2.701 à 2.850 ; 16 à 16 h. 45, 3.001 à 3.150.

Vendredi 9 mai. — De 9 h. 30 à 10 h., 3.151 à 3.225 ; 10 à 10 h. 45, 3.226 à 3.375 ; 14 h. 30 à 15 h., 3.376 à 3.400 ; 15 à 16 h., 3.401 à 3.550 ; 16 à 16 h. 45, 3.551 à 3.650.

Samedi 10 mai. — De 9 h. 30 à 10 h., 3.651 à 3.725 ; 10 à 10 h. 45, 3.725 à la fin.

De 14 h. 30 à 16 h., retardataires.

Il est rappelé que tout changement dans la situation doit être obligatoirement et immédiatement déclaré à la Mairie, 4e guichet (naissance, décès, reprise du travail, rentrée du militaire, etc.).

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se produira comme suit :

Secteur 1, Cantine Scolaire, Ecole du Touquet, rue de Boulogne. — 3 mai : Rues Fleury, Vx-Bureau, Mont-à-Leux (Barrière chemin de fer au Bureau des Douanes compris baraquements des cheminots), Ces Paiets, sentier Misère, r. Martonois, carr. Cocheteux, Grimonpont, quartier du Vinhoutte.

5 mai : R. Tilleul, de Nantes, Boucicot, carr. Moulin Tonton, r. Abeille, carr. Agache, r. des Villas, bd des Couteaux, cour Duthoit, Haut-Vinage, Madagascar, Serpentine, Union, imp. Lumière, r. Nungesser-et-Coli, Briqueterie Delecourt, r. du Christ-Roi.

6 mai : R. Mont-à-Leux (Sapin Vert au 132), Damier, Delecourt, Sapin-Vert (de la place au cimetière), R. V.-Hugo (compris casernes des Douanes), des Ecoles, carr. Petit Moulin, sentier de la Martinoire.

7 mai : Cité Amédée-Prouvost, r. Marechal-Lyautey, sentier Houzet, pl. St-Vincent de Paul, E. de Toul, Calvaire Nutin, Cité J.-Edouard., r. Sapin-Vert (166 au cimetière) rangées Delecroix et Duquesnoy), rues Syndicat, du Petit-Tournai, sentier de la Clef des Champs, Cité Condorcet (impairs 1-125).

L'autorité préfectorale a fixé comme suit la valeur des coupons qui seront réclamés lors de l'inscription :

Le coupon 13 représentera 50 k. pour les cartes blanches et jaunes, 100 k. pour les cartes rouges et vertes ;

Le coupon 14 ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz : il aura une valeur de 60 k. de gros coke qui sera livré en deux sacs pour le prix total de 28 fr. 40. La déclaration du défaut complet de gaz devra être signée à l'inscription. Un contrôle sévère sera effectué auprès des compagnies gazières et des sanctions seront prises contre les consommateurs ayant fait de fausses déclarations, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 40 fr. 60 les 100 k.

Les livraisons seront effectuées du 7e au 10e jour qui suit l'inscription, pour autant que les arrivages le permettront, en tout cas il est inutile d'attendre la commande avant le 7e jour ouvrable.

Ivresse. — Le nommé Vanthuyne Félix, 31 ans, veilleur de nuit, demeurant à Wattrelos, rue du Mont-à-Leux, 520, a été rencontré rue du Mont-à-Leux en état d'ivresse manifeste. Il a fait l'objet d'un procès-verbal.

Maraudage. — Le nommé Vandenbulcke Valère, 20 ans, demeurant à Roubaix, rue d'Alger, 120, a fait l'objet d'un procès-verbal pour maraudage d'herbe dans un champ situé rue du Sapin-Vert.

Sur plainte de M. D'heygre Albert, cultivateur, 32, rue de la Baillerie, des procès-verbaux pour maraudage d'herbe dans un champ situé rue de Leers, le long de l'Espierre, ont été rédigés à la charge de plusieurs individus.

C'est défendu. — Les nommés Frammery Maurice, 16 ans, demeurant à Tourcoing, rue de la Bourgogne, 220 ; Lagache Pierre, 19 ans, demeurant à Wattrelos, rue Nungesser-et-Coli, 9, et Wastyn Lucien, 21 ans, demeurant à Tourcoing, rue St-Omer, 7, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir circulé à bicyclette sur un trottoir interdit aux cyclistes.

Vol de bobines de laine. — La nommée Decoster Germaine, épouse Vanhautte, 39 ans, soigneuse, demeurant à Wattrelos, carrière Vermotte, 22, a fait l'objet d'un procès-verbal qui a été transmis au Parquet pour vol de 28 bobines de laine, représentant un poids total de 2 kilos, au préjudice des établissements Sion, rue du Mont-à-Leux, où elle est occupée.

Contraventions. — Les nommés Vandenbrouck Marcel, 45 ans, demeurant à Wattrelos, rue du Nouveau-Monde, 4 ; Dewinter Maurice, 32 ans, demeurant à Herseaux (Belgique), rue Royale ; Vercleven Emile, 36 ans, demeurant à Evregnies (Belgique), rue Ancienne-Cure, ont fait chacun l'objet d'une contravention pour avoir roulé à bicyclette sur le trottoir, rue de l'Industrie.

Mutuelle de Solidarité des Anciens Combattants républicains. — Dimanche 4 mai, permanence de 10 à 12 h., au siège, Café Happe, 64, rue de Roubaix.

Mutilés et Invalides du Travail. — Dimanche 4 mai, réunion de toute la section à 15 h., au siège, 26, rue Carnot.

Union Nationale des Prisonniers Civils. — Les membres de ce groupement sont priés d'assister à l'Obit qui sera célébré le samedi 3 mai, à 9 h. 30, en l'église Sainte-Thérèse (Laboureur) pour M. Jean D'hont, secrétaire de la section de Wattrelos, mort en captivité le 10 mars.

Fraternelle des Combattants. — Le Conseil d'administration de la Fraternelle informe les A.C. de 1914-1918, même ceux qui n'ont pas 50 ans, qu'ils ont encore jusqu'au 30 mai, date irrévocable, pour demander la carte officielle du Combattant.

Ceux qui n'ont pas encore fait le nécessaire peuvent s'adresser au siège Café Delcroix, 15, Grand'Place, Wattrelos, où une permanence fonctionnera à ce sujet les dimanches 4, 11, 18 et 25 mai 1941.

Enquête. — Le maire donne avis qu'une enquête est ouverte sur le projet de lotissement déposé par Mlle Olivier, d'un terrain sis au Sapin Vert.

Le dossier de cette affaire sera déposé à la mairie, Service des Travaux municipaux, où les intéressés pourront en prendre connaissance du 28 au 6 mai.

M. le commissaire-enquêteur recevra à la mairie le 7 mai, entre 15 et 18 h., les observations auxquelles pourraient donner lieu le projet en question.

Philharmonie du Crétinier. — Dimanche 4 mai, réunion mensuelle des musiciens au siège à 11 h.

Etat Civil. — Naissances : Francis Depoorter, rue Jules-Guesde, 300 ; André Delrœux, rue Négrier, 2.

Publications de mariage : André Pennel, vidangeur, rue de la Martinoire, 347, et Jacqueline Prouvost, soigneuse, rue Six, 42 ; Henri Brienne, préposé des douanes, rue de la Bourgogne, 30, à Tourcoing, et Marie Kerckhof, s. p., rue Bonte, 37.

Mariages : Louis Dornier et Madeleine Nys ; Kléber Caplin et Camille Dupuis.

Décès : Jean Hajduk, 42 ans, tanneur, rue des Poilus, 2 ; Rosalie Opsommer, veuve Desbonnets, 79 ans, s. p., rue d'Oran, 43 ; Jeanne Descamps, épouse Brel, 60 ans, s. p., rue Alfred-Delecourt, 16 ; Emile Lahouse, 64 ans, charbonnier, rue de la Carluyère, 8.

FLERS-BREUCQ

Chiffre d'affaires. — Lundi 5 mai de 9 h. à 11 h. 30, perception de la taxe sur le chiffre d'affaires chez Méplomb, débitant de tabacs, rue Jean Jaurès.

LYS

Mort pour la France

La famille Xavier Demaille-Hennebique, domiciliée à Lys, rue de Belfort, 68, vient d'apprendre que leur fils aîné Jean Demaille, âgé de 28 ans, caporal au 100 R.I., a été tué le 20 juin 1940, sur le champ de bataille.

Les restes du caporal Jean Demaille ont été transférés au cimetière militaire de Toul.

Le caporal Jean Demaille-Parent laisse une veuve et un enfant domiciliés à Lys, rue Desplechin, 19. Il était employé aux Etablissements Edouard Dubois et fils, à Lille. Il était l'aîné de six enfants, un de ses frères est prisonnier en Allemagne.

LEERS

Déclarations d'ensemencement. — Les cultivateurs sont invités à se présenter, le plus tôt possible, à la mairie, pour souscrire leur déclaration d'ensemencement en céréales pour l'année 1941.

Formules de déclarations pour les artisans. — Des formules pour la déclaration des besoins en matières premières sont à la disposition des artisans, à la mairie.

Etat civil. — Jean-Pierre Keunebrock, rue de Roubaix, 101.

Publications de mariage. — Urbain Wolf, employé, rue Jules-Ferry, 40, et Renée Florquin, bobineuse, rue Léon-Allart, 23, à Roubaix.

LINSELLES

Avis aux artisans. — Des imprimés sont à la disposition des artisans à la mairie de Linselles, pour le recensement en vue de la répartition des matières premières en accord avec les Comités d'organisation.

BONDUES

C'est défendu. — Ayant été surpris par les gardes de la commune, les nommés L. E. et D. F., tous deux de Tourcoing, ont fait l'objet d'une contravention pour avoir cueilli de l'herbe dans un champ appartenant à M. Paré Jules, cultivateur.

CHÉRENG

Comité d'entr'aide aux prisonniers. — Le Comité d'entr'aide aux prisonniers, informe la population de Chéreng, que c'est dimanche 4 mai, que leurs dévoués collecteurs passeront à domicile pour recevoir leur obole pour le mois de mai. Le Comité espère que tous leur réserveront bon accueil et que cette quête sera aussi fructueuse que les précédentes, prouvant ainsi par leur beau geste, qu'ils n'oublient pas ceux qui souffrent loin de nous. D'avance à tous, un grand merci.

Football. — Dimanche 4 mai, aura lieu au terrain de l'Etoile, deux belles rencontres. A 14 h. 30, les réserves rencontreront l'équipe de Bouvines et à 16 h., l'équipe 1A aura pour adversaire, l'entente Baisieux-Camphin. Cette journée étant organisée au profit d'une mère de 4 enfants, veuve d'un membre de la Commission de l'Etoile, nul doute, que nombreux seront les amateurs de sports que se rendront au terrain de l'Etoile, et qui tout en passant un agréable après-midi, contribueront ainsi à une belle œuvre.

Recensement des artisans. — Les artisans peuvent retirer dès maintenant à la Mairie, les imprimés nécessaires, en vue de leur réinscription.

HALLUIN

ALLOCATIONS MILITAIRES

Paiement à la perception, rue du Midi, samedi 3 mai, de 9 à 10 h. : 826 à 1000, de 10 à 11 h. : 1001 à 1175 de 11 à 12 h. : 1176 à la fin.

Remplir et signer le coupon avant de le présenter au paiement.

Chez les médaillés du travail. — La section halluinoise des médaillés du travail reprend son activité. Une permanence fonctionnera le dimanche 4 mai, de 10 à 12 h., au cours de laquelle il sera procédé au paiement des mensualités habituelles aux travailleurs occupés dans le même établissement depuis 40 et 50 ans.

Par la même occasion, il y aura perception des cotisations 1941.

Amicale des Directeurs, Employés et Contremaîtres de la région d'Halluin. — Les sociétaires ayant des dossiers maladie en suspens, sont priés de les remettre à l'Union Patronale 22, rue de Lille ou chez le secrétaire, M. Maurice Witdouck, 6, rue Neuve.

A l'Union Sportive Halluinoise. — Dimanche 4 mai, équipe 1B contre A. S. 1B, championnat. Rendez-vous chez Lahousse, à 9 h. :

Equipe 2B et juniors A, entraînement obligatoire au terrain municipal ; vestiaire à 9 h. 30.

Minimes A contre minimes A de l'U.S. Tg. en lever de rideau.

Comité d'entr'aide aux prisonniers. — Samedi au 116, rue de Lille permanence ouverte pour les familles, de 14 à 18 heures.

Logement de troupes. — Les habitants ayant logé des troupes en avril doivent en faire la déclaration jusqu'au 5 mai inclus à la Mairie.

Etat Civil. — Naissance. — Arlette Berth, rue de Flandre, 16.

Décès. — Marie-Louise Vervacke, 68 ans, ménagère, rue de la Lys, baraquement 112.

RONCQ

LA HAUSSE ILLICITE

Sous ce titre, nous avons relaté dernièrement que des contraventions avaient été retenues contre une commerçante du quartier du Tout va Bien, Mme Madeleine Castelain, angle des rues de Tourcoing et de l'Abbé Lemire, hameau du Blanc-Four, contraventions d'ailleurs maintenues, pour vente de cassonnade à sa clientèle, au prix de 18 fr. le kilo, alors que le prix d'achat était de 8 fr. 50.

A ce sujet Mme Castelain nous prie de préciser que si elle vendait de la cassonnade au prix de 18 fr., elle y ajoutait un kilo de pois cassés.

D'autre part, en ce qui concerne le sucre blanc en morceaux, c'est à la demande expresse du client qu'elle remettait, contre les tickets de ravitaillement, moitié sucre et moitié cassonnade ; le client préférant celle-ci qui à défaut de beurre lui permettait de garnir les tartines. Cette cassonnade, lui coûtait, d'ailleurs, précise-t-elle, plus cher que le sucre en morceaux du ravitaillement.

Dont acte.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement de la deuxième quinzaine d'avril, aura lieu au Bureau de Poste, samedi 3 mai, de 8 h. à midi pour les numéros 1 à 350 ; de 14 à 18 h., numéros 351 à la fin.

La fièvre aphteuse. — Est déclaré infecté de fièvre aphteuse, le territoire désigné ci-après :

Toute la partie du territoire de Roncq délimitée par le pavé allant de Roncq au Mont d'Halluin, depuis l'Eglise de Roncq, jusqu'à la limite de Roncq et d'Halluin ; cette limite et les limites de Roncq, Neuville-en-Ferrain et Roncq, Tourcoing, jusqu'à la ligne de tramway Tourcoing-Halluin, par le Blanc-Four ; cette ligne de tramway jusqu'à l'Eglise de Roncq.

Aux chômeurs. — Samedi 3 mai, pointage des chômeurs à la Mairie.

Recensement des maîtres-artisans. — Les maîtres-artisans qui n'auraient pas reçu de questionnaire peuvent en retirer un exemplaire au Secrétariat de la Mairie.

MOUVAUX

LES INSCRIPTIONS CHEZ LES ÉPICIERS

Les consommateurs reçoivent actuellement leurs feuilles de tickets du mois de mai. Le feuillet « sucre-café-pâtes » comporte un bon d'inscription juin-juillet-août (dans le coin en bas et à droite).

Les consommateurs ont le droit de changer de fournisseur dès maintenant et, en tout cas, avant le 8 mai, dernier délai ; ils doivent remettre ce bon d'inscription à l'épicier par qui ils désirent être servis à partir du 1er juin. Les inscriptions prises en janvier et actuellement en cours restent donc valables jusqu'à fin mai, et les tickets de mai pour les épiceries doivent rester chez l'ancien fournisseur.

Les commerçants recevront les bons d'inscription et enregistreront, pour leur usage personnel, le nom et le numéro de la carte d'alimentation ainsi que le nombre de rations du consommateur. Ils devront remettre leurs bons d'inscription chez le grossiste en épiceries après le 8 mai.

Consultation des nourrissons. — Les séances de consultation des nourrissons auront lieu, pendant le mois de mai, de la façon suivante : le jeudi 8 mai : docteur Ducoulombier ; le jeudi 15 mai : docteur Deldalle ; mercredi 21 mai : docteur Ducoulombier ; jeudi 29 mai : docteur Deldalle.

Dommages de guerre. — Des imprimés pour demandes d'allocations mobilières en application de l'art. 28 de la loi du 11 octobre 1940, sont à retirer à la mairie. Ces demandes accompagnées des pièces justificatives devront être remises à la mairie qui est chargée de les transmettre au service compétent.

Etat civil. — Décès. — Alfred Deblock, 76 ans, 383, rue de Tourcoing. — Louis Malfait, 67 ans, 10, rue de Wasquehal. — Victor Bevenot, 59 ans, 6, ruelle des Sœurs, rue Mirabeau.

MARCQ-EN-BARŒUL

GRAVE ACCIDENT DANS UNE BRIQUERIE

Deux enfants sont blessés

Mercredi peu avant 18 h., le commissariat de police a été informé qu'un accident s'était produit à la briqueterie Choquel, quartier du Plouich. Le secrétaire de police, M. Mahieu et le garde Vanhaelewyn se sont rendus sur les lieux et apprirent que de jeunes gamins jouaient sur la cheminée de l'ancien four à briques et avaient déplacé une plaque de ciment pesant près de 1.000 kilos.

Cette plaque a atteint deux des gamins, René Debrée, 9 ans, demeurant rue de la Prévoyance, 63, à Marcq-en-Barœul et le jeune Daniel Caroen, 6 ans, même rue, 56, qui furent blessé sérieusement. Ils reçurent les soins du docteur Masson qui les fit admettre à l'Hôpital de Tourcoing.

René Debrée porte une plaie sérieuse au front et diverses contusions tandis que Caron porte une fracture du bras droit et une blessure ouverte au mollet droit.

DES COLIS POUR NOS PRISONNIERS

Les familles de prisonniers Marcquois qui sont dans des camps exigeant l'étiquette réglementaire sont invitées à se présenter vendredi 2 et samedi 3 mai à l'Hôtel de Ville pour retirer un colis destiné à leur prisonnier.

Vol de volaille. — Une plainte a été déposée au Commissariat de police par M. Francesco Raffaini demeurant rue Pasteur, 116, quartier du Plouich pour vol la nuit de deux poules. Une enquête est ouverte.

LA VIE CORPORATIVE

La Carte professionnelle d'Acheteur Textile

La carte professionnelle d'acheteur textile vient d'être distribuée à plusieurs centaines de milliers de commerçants, d'artisans et d'industriels à travers la France. Elle entrera en vigueur à une date qui sera fixée ultérieurement bientôt peut-être, par le Répartiteur du Textile. Mais elle ne doit pas encore être exigée par les vendeurs.

Les titulaires de cette carte se réserveraient des déceptions s'ils croyaient que, grâce à elle, ils pourront s'approvisionner librement. Elle les habilitera à acheter, mais elle ne les dispensera pas de se conformer aux textes officiels réglementant l'achat ou la vente.

Elle servira essentiellement à réserver l'achat et la vente des produits textiles devenus trop rares aux professionnels reconnus, à l'exclusion des spéculateurs. 11.410

La situation des bateliers

CE QU'EN DIT M. DE VREYER SECRÉTAIRE DU SYNDICAT

— IV —

Grâce à la volonté des mariniers, le service de roulage a repris sur nos canaux. Ceux dont les péniches étaient coulées ou facilement réparables se sont, sans plus tarder, remis à la besogne mais ils se trouvent devant certaines difficultés que nous allons maintenant examiner. Les Pouvoirs publics connaissent les problèmes posés et cherchent les solutions les plus satisfaisantes possibles.

L'augmentation des frêts

M. De Vryer, poursuivant son examen sur la situation des mariniers, en arrive donc à attirer notre attention sur les salaires actuels qui doivent, à son avis, être adaptés au coût de la vie.

Contrairement à toute espérance, les frets sont demeurés ceux d'avant guerre. Les transporteurs doivent se contenter de ces salaires qui, nous le reconnaissons, sont par trop inférieurs au coût de la vie. Il a fallu au marinier qui a repris la route se rhabiller, acheter des vêtements, des chaussures, du linge pour sa famille, car tout était disparu ou perdu lors du coulage des bateaux. Dans de très nombreux cas, les agrès eux-mêmes ont dû être remplacés. Il lui a donc fallu, non sans mal, et à quel prix ? acheter des cordages nouveaux, des perches, des pompes, un mobilier, des bachots, de la vaisselle, des outils. Le cours des frets n'a donc pas suivi celui de la traction. Il serait par conséquent souhaitable que sans plus tarder, l'O. N. N. prenne cette affaire à son compte, d'autant plus que jusqu'à la conclusion de la paix, le marinier doit payer deux polices d'assurances : la police normale et celle dite de guerre.

(A suivre).

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.35) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h., Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

A TRAVERS LA VILLE

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un début d'incendie s'est déclaré vendredi, vers 9 h. 30, dans un tracteur se trouvant dans une dépendance de l'usine Desurmont, rue de Bradford. L'incendie fut rapidement éteint par les pompiers, au moyen de la lance à bouche carbonique. Les dégâts sont relativement peu élevés.

La mort prématurée d'une jeune artiste tourquennoise

On a appris avec stupeur le brusque décès de Mme Anne-Marie De Clercq survenu à La Garenne (Seine) et cette triste nouvelle a produit la plus vive émotion au Conservatoire de Musique de notre ville, où elle s'était particulièrement distinguée.

Après avoir obtenu les plus brillantes récompenses dans notre Conservatoire où elle fit toutes ses études musicales sous la direction de M. Lucien Niverd pour le solfège, Mlle Madeleine Dupuis pour le piano et de M. Jean Wibaut pour le chant, elle se présenta au Conservatoire de Paris pour le chant, car elle était douée d'une merveilleuse voix de soprano dramatique et fut reçue d'emblée, avec le numéro 1 dans la classe de Mme Cesbron-Viseur pour le chant et dans celle de M. Chéreau pour la déclamation lyrique.

Les succès au Conservatoire de Paris ne se firent pas attendre et dès sa première année d'études, elle remportait une première médaille de solfège (première nommée).

Au mois de novembre 1940 elle prenait part pour la première fois aux concours de fin d'année au Conservatoire de Paris et se vit décerner successivement le 1er accessit de chant, le 1er accessit d'opéra (la plus haute récompense décernée par le jury l'an dernier) et enfin le second prix d'opéra-comique.

Ces derniers jours, elle se préparait activement à de nouveaux concours qui lui auraient apporté sans nul doute les plus hautes récompenses et ouvert les portes de nos grands théâtres lyriques.

Cette carrière si douloureusement brisée (Mme Anne-Marie De Clercq n'avait que 23 ans) prive le monde artistique d'un talent qui s'était affirmé si plein de promesses. D'ailleurs ce talent s'était manifesté à Tourcoing même avec grand succès et c'est l'an dernier, aux Concerts du Conservatoire que la jeune artiste se fit entendre ici pour la dernière fois.

AU SUJET DES COMMANDES DE CHARBON

Le Consortium charbonnier nous communique :

« Il est rappelé aux consommateurs que leur déclaration de défaut complet de branchement de gaz va être rigoureusement contrôlée. En cas de fausse déclaration, les intéressés sont informés que des sanctions sont prévues, entre autres la suppression de leur carte de charbon pendant un an.

» Il leur est encore possible, avant l'inscription de mai, de faire rectifier, s'il y a lieu, leur précédente déclaration, et éviter ainsi les ennuis précités. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera plus acceptée ».

A LA SOCIÉTÉ DES CONCERTS DU CONSERVATOIRE

Le prochain concert de la Société des Concerts qui, rappelons-le est fixé au dimanche 4 mai à 16 h., dans la salle d'auditions du Conservatoire, sera consacré à des œuvres de Mozart et de Gabriel Faure.

Parmi les œuvres inscrites à ce programme, il convient de souligner que la délicieuse « Ballade » pour piano et orchestre de Gabriel Fauré, sera donnée pour la première fois à Tourcoing.

Dans cette œuvre, le génie de Fauré s'est manifesté dans ce qu'il y a de plus pur et de plus personnel. Son interprétation est des plus délicates tant au piano qu'à l'orchestre.

Mlle Madeleine Dupuis, professeur de piano au Conservatoire, qui affectionne tout particulièrement la musique de Fauré, s'y sent tout à fait dans son élément quand elle l'interprète. Elle y réussit d'ailleurs admirablement, grâce à sa musicalité raffinée servie par une technique pianistique des plus solides. Elle mérite d'être félicitée et remerciée de s'attacher particulièrement à l'étude et à la diffusion des œuvres admirables du grand musicien français, qui sont encore, en général, assez peu connues du public.

De son côté, M. Paul Ducatillon, l'excellent clarinettiste, professeur au Conservatoire, ne manquera pas de faire valoir tout le charme du Concerto pour clarinette et orchestre de Mozart. Son jeu souple et élégant, la pureté de sa sonorité s'allieront à merveille dans l'exécution de ce concerto qui, lui aussi, sera donné en première audition à nos concerts.

La séance de dimanche prochain aura donc un caractère musical bien défini en réunissant dans un même programme deux compositeurs qui, cependant, dans un langage très différent, n'en ont pas moins beaucoup d'affinités communes pour ce qui touche à la sensibilité et au développement de la pensée musicale.

Quant à l'orchestre, nous savons à l'avance quelles sont ses possibilités sous la baguette de son chef, M. Lucien Niverd, et nous pouvons nous attendre à ce que l'audition de dimanche nous réservera une fois de plus les sensations artistiques les plus élevées.

A L'ORPHÉON « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE »

L'« Echo de la Frontière » a tenu sa réunion générale, en son siège, sous la présidence de M. Notelaers, président d'honneur, entouré de M. Emile Duprez, président, et des membres de la commission.

En ouvrant la séance, M. Duprez remercia les sociétaires d'avoir répondu en grand nombre à l'appel qui leur avait été fait ; il se félicita du retour de quelques membres prisonniers, qui viennent d'être libérés, et donna la parole au secrétaire, M. Stock, pour la lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

La question fut ensuite étudiée de l'envoi d'un prochain secours aux membres prisonniers, et la date de la Pentecôte fut arrêtée dans cette intention.

La société ayant été sollicitée de donner sa participation à l'organisation de plusieurs réunions artistiques et de bienfaisance, il fut décidé que les répétitions reprendraient le mois prochain : l'étude de deux nouveaux morceaux sera mise au pupitre en vue de deux concerts à donner, l'un à la Croix-Rouge, le second à la Marlière.

La société participera aussi à la bénédiction annuelle des autos en l'église Saint-Christophe, du Croisé-Laroche, et se fera entendre au cours de la messe qui sera célébrée à cette intention.

La réunion s'est terminée par l'examen de quelques questions d'ordre intérieur.

Digestif RENNIE
Aujourd'hui de nouveau dans toutes les pharmacies
11210

UN VOYAGE A PEU DE FRAIS

On nous communique :

C'est celui que vous ferez en vous rendant dimanche prochain, 4 mai, à 15 h. 30, au Foyer Notre-Dame, place Notre-Dame.

La Commission du Groupe des A.C. du Brun-Pain organise une grande séance récréative avec le concours de la troupe du Théâtre Familial de Roubaix-Tourcoing, qui interprétera pour vous la désopilante comédie en 4 actes d'Ordonneau : « Le voyage des Berluron ». Trois heures de fou rire. Vous participerez ainsi à une bonne œuvre en soulageant la misère de nos chers prisonniers.

L'Harmonie du Brun-Pain prêtera son généreux concours.

La location est ouverte au Foyer Notre-Dame, place Notre-Dame, à Tourcoing.

Prix des places 10, 7, 5 et 3 fr.

La Fête du 1er Mai dans les Ecoles

A l'occasion de la fête du 1er mai, M. le Maire de Tourcoing a fait procéder mercredi 30 avril, à 15 h., dans toutes les écoles primaires et maternelles, publiques et privées de la ville, à une distribution de friandises aux enfants.

Cette distribution a eu lieu en même temps que celle faite, suivant le désir exprimé par le Maréchal Pétain, aux enfants des écoles du département du Nord et organisée sous les auspices du Secours National.

LOGEMENT ET CANTONNEMENT DE TROUPES

Le logement et le cantonnement de troupe durant le mois d'avril doivent être déclarés du 2 au 5 mai à la Mairie-Annexe, 2, rue Paul Doumer, Service des logements où des formules imprimées sont à la disposition des intéressés.

Sociétés et Comités

CERCLE ORPHÉONIQUE « L'AMITIÉ DU BLANC-SEAU ». — Samedi 3, à 19 h., répétition générale. Communications et dispositions à prendre en vue de la prochaine soirée pour les prisonniers.

AMICALE MICHELET. — Réunion de tous les amicalistes au foyer de l'Amicale, rue du Printemps, dimanche 4, à 10 h. 15. Compte rendu de l'activité de l'Amicale.

FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS. — Comité de la Croix-Rouge. — Réunion de tous les délégués, dimanche 4 mai, à 10 h., au siège, 309, rue de la Croix-Rouge.

UNION AMICALE ET MUTUELLE DES MAITRES TAILLEURS. — Réunion lundi 5 mai, à 17 h., au siège de Tourcoing, café « Au Grand Damier », rue Nationale. Le trésorier sera à la disposition des dames de membres prisonniers de guerre, pour le paiement des secours, à 16 h. 45.

SECRÉTARIAT POPULAIRE DES BELGES 57, rue Saint-Antoine. — Secours d'Hiver Belge. — Aucun secours ne sera distribué le 1er dimanche de mai. La date du prochain paiement sera publiée par la voie des journaux. De 10 à 12 h., inscription des familles belges nécessiteuses inscrites au Bureau de Bienfaisance ou au Chômage. Se munir de ces cartes et de la carte d'identité.

Le secrétariat fonctionne également chaque jeudi, de 19 à 20 h., chez M. G. Bouckaert, 192, rue de Leers, à Lys-lez-Lannoy.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — Dimanche 4 mai, au siège social, Café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare à Roubaix, réunion mensuelle de 10 h. à midi. Ordre du jour : Cotisations ; paiement des allocations maladies diverses, primes de naissances, primes à la Communion Solennelle, prestations des assurances sociales aux ayants droit (Caisse 31), des retraites. De service : toute la Commission.

Les familles des sociétaires qui ont un prisonnier de guerre (père, époux, fils, gendre, frère, neveu) sont priées d'en faire connaître les noms et adresse d'internement par lettre pour le 31 mai, dernier délai, au siège social, Café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, à Roubaix.

FOYER DES AMICALES LAIQUES. — La bibliothèque sera ouverte, dimanche 4 mai, de 10 h. 30 à 11 h. 30. Ce service fonctionne chaque premier et troisième dimanche de chaque mois. Prière aux membres qui possèdent des livres prêtés récemment ou depuis de longues dates de les retourner le plus rapidement possible.

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Funérailles de M. Cauchetteux Georges, samedi 3 mai, à 9 h. 30, à l'église St-Sépulcre à Roubaix. Réunion 17, rue St-Roch, à 9 h. 15.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

RACING CLUB TOURQUENNOIS. — Réunion générale samedi, au siège. Questions importantes.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

UN NOUVEAU BOURGMESTRE

Par arrêté du 25 avril 1941, M. Sylvère Dervaux, instituteur, né à Wercken le 11 juin 1894, demeurant à Mouscron, avenue du Château, 43 est désigné pour remplir les fonctions de premier magistrat de la Ville de Mouscron en remplacement de M. Omer Vanderberghe démissionnaire.

Nos lecteurs savent que depuis le départ de M. Vanderberghe c'est M. Léon Busschaert premier adjoint qui remplissait à la satisfaction de toute la population le rôle de bourgmestre.